



# Programme des dirigeants

Décembre 2017

## Union économique et monétaire

Le sommet de la zone euro qui se tiendra prochainement sera très différent des précédents. Il n'y a pas de crise à gérer. L'économie de la zone euro devrait maintenant connaître sa croissance la plus rapide de la décennie. Le nombre total d'emplois a augmenté jusqu'à atteindre un niveau record, le taux de chômage étant le plus bas de ces huit dernières années. Les déficits publics ont diminué, et la confiance dans notre économie s'est rétablie. Tout cela est dû aux nombreuses mesures que nous avons prises ces dix dernières années, tant au niveau national qu'à celui de l'UE, en vue d'améliorer la compétitivité de nos économies et de renforcer la résilience de la zone euro.

**L'amélioration de la situation économique nous offre l'occasion de discuter des défis à venir et des moyens de faire face aux crises futures**, en gardant à l'esprit qu'un grand nombre de risques potentiels sont extérieurs et ne sont pas propres à l'Europe, parmi lesquels figurent les tensions géopolitiques qui secouent la planète entière, la hausse du protectionnisme, une décélération possible de l'économie chinoise et une accentuation de l'aversion au risque sur les marchés financiers, couplée à une hausse des taux d'intérêt mondiaux et à des corrections abruptes des taux de change. C'est dans ce contexte que nous devrions mener une réflexion sur le renforcement de l'Union économique et monétaire (UEM).

Une question stratégique consiste dès lors à déterminer comment nous, les États membres et l'union monétaire dans son ensemble, pouvons nous assurer de disposer des moyens appropriés pour faire face aux chocs qui pourraient se présenter. **Le sommet de la zone euro qui se tiendra en décembre nous offre la première occasion d'aborder cette question et devrait poser les jalons qui permettront aux dirigeants de prendre des décisions l'année prochaine.**

La déclaration de Rome illustre notre ferme détermination à œuvrer à l'achèvement de l'UEM. Le rapport des cinq présidents de juin 2015 comporte un ensemble complet de propositions de réformes. Toutefois, si l'objectif global fait l'objet d'un consensus, **les appréciations des États membres diffèrent quant à ce qu'il y a lieu de faire et quant au degré d'urgence qu'ils affectent à cette tâche.** En l'absence de pressions de la part des marchés, la volonté politique collective de continuer à avancer sur cette question s'est affaiblie.

Au sommet, les dirigeants seront invités à préciser l'approche qu'ils préconisent pour poursuivre le renforcement de l'UEM. **Il ne fait toutefois aucun doute que le premier bilan objectif de la situation concerne l'achèvement de l'union bancaire, qui est à la fois possible et nécessaire. Sans progrès significatifs dans ce domaine, il sera très difficile d'envisager d'avancer sur les idées plus ambitieuses.**

Pour préparer notre débat, l'Eurogroupe a examiné un certain nombre d'idées faisant l'objet d'une large convergence:

- mettre en service un **dispositif de soutien commun pour le Fonds de résolution unique**, éventuellement sous la forme d'une ligne de crédit provenant du Mécanisme européen de stabilité;
- poursuivre le développement du Mécanisme européen de stabilité, appelé éventuellement à devenir un "**Fonds monétaire européen**". Il y a lieu d'aligner les travaux réalisés dans ce cadre sur ceux menés à propos du dispositif de soutien commun;
- continuer à développer la feuille de route du Conseil Ecofin de juin 2016 pour l'achèvement de l'union bancaire, en détaillant les jalons et le calendrier des progrès qu'il convient d'accomplir en matière de réduction des risques et de partage des risques, y compris l'introduction progressive d'un **système européen d'assurance des dépôts**.

Pour plusieurs autres points, les discussions n'ont cependant pas permis d'atteindre une large convergence:

- la rationalisation des **règles budgétaires** afin de simplifier le cadre existant ou de renforcer la mise en œuvre et le contrôle du respect de ces règles;
- la création d'une **capacité budgétaire** pour la zone euro, y compris à des fins de stabilisation;
- la création d'une fonction de "**ministre européen de l'économie et des finances**", dont le rôle reste à définir.

**Les dirigeants sont invités à indiquer s'ils acceptent:**

- **de charger l'Eurogroupe/le Conseil Ecofin, le cas échéant, de faire avancer les travaux relatifs aux points précités, en donnant la priorité à ceux qui font l'objet du plus grand degré de convergence;**
- **de reprendre l'examen de ces points en juin 2018, en vue de parvenir à une première série de décisions.**